

CAS TYPE



**Éléments clés
de l'exploitation**

Main-d'œuvre :
1 UMO

SAU :
67 ha de SAU
62 ha de SFP (100 % herbe)
5 ha de céréales

Troupeau :
60 vélages
66 UGB techniques
270 kg de viande vive/UGB
1,06 UGB techniques/ha SFP

**SITUATION PAR RAPPORT
AUX AIDES**

Aides découplées :
Aide découplée : 228 €/ha
dont DPB : 113 €/ha
dont paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :

Montants unitaires de l'aide à l'UGB > 16 mois :

- 58 € pour les UGB > 16 mois niveau 1 (plafonné à 40 UGB)
- 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2 (plafonné à 120 UGB)
- 66 € pour les veaux sous la mère labellisés et labellisés

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement budgétaire : 5%



**Élevages bovins viande
Bassin Limousin**

**Le système limousin
veaux de lait sous la mère
spécialisé**

CAS-TYPE 1A EN CONJONCTURE 2023

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 120 175 €		CHARGES : 76 835 €	
Produit viande bovine	83 280 € 69%	Charges opérationnelles	36 370 € 47%
Ventes	86 200 €	Troupeau (376 €/UGB)	24 830 € 68%
28 Veaux de lait lim. mâles, 145 kgc à 9,25 €/kgc	1 340 € 44%	Concentré	12 240 € (49%)
17 Veaux de lait lim. fem. 140 kgc à 9,10 €/kgc	1 275 € 26%	Frais élevage (dont paille)	7 485 € (30%)
4 Veaux de lait croisés de 140 kgc à 7,64 €/kgc	1 070 € 5%	Frais vétérinaires	5 100 € (21%)
9 Vaches de boucherie lim. 410 kgc à 5,60 €/kgc	2 295 € 24%	Surface fourragère (136 €/ha SFP)	8 410 € 23%
1 Vache laitière de 300 kgc à 4,40 €/kgc	1 320 €	Dont engrais	6 020 € (72%)
1 taureau de réforme (tous les 3 ans)	730 € 2%	Céréales (627 €/ha cultures)	3 135 € 9%
		Dont engrais	2 025 € (65%)
Achats (1 génisse laitière)	- 1 900 €	Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	40 460 € 53%
(1 reproducteur tous les 3 ans)	- 1 020 €	Foncier	5 995 € 15%
		Assurances	4 365 € 11%
Produit cultures	4 950 € (4%)	Matériel	17 165 € 42%
Céréales intra-consommées	4 950 €	Bâtiment	765 € 2%
Cultures vendues	0 €	Salaires et charges	1 865 € 5%
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	31 945 € (27%)	Charges sociales exploitant	4 220 € 10%
Aides découplées	15 275 € (56%)	Divers	6 085 € 15%
67 droits à 228 €/ha	16 170 €		
15 primes veaux labellisés	985 €		
24 primes veaux labellisés	1 575 €		
Aides animales	9 155 € (29%)		
4 UGB > 16 mois niveau 1	9 155 €		
+ 60 UGB > 16 mois niveau 2			
Autres aides	7 520 € (24%)		
ICHN (Zone Défavorisée Simple)			
Trésorerie			
Annuités (long, moyen terme) (56 % EBE)	24 375 €		
Revenu disponible (autofinancements, prélèvements privés)	18 965 €		
		EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 36% (PB)	43 340 €
		Résultat courant	
		Amortissement (bâtiment, matériel)	28 335 €
		Frais financiers	4 300 €
		Résultat courant (9% PB)	10 710 €

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
371 000 €

- 5 540 €/ha SAU
- 5 620 €/UGB

Dont :

- matériel : 23 %
- bâtiment : 19 %
- cheptel : 47 %

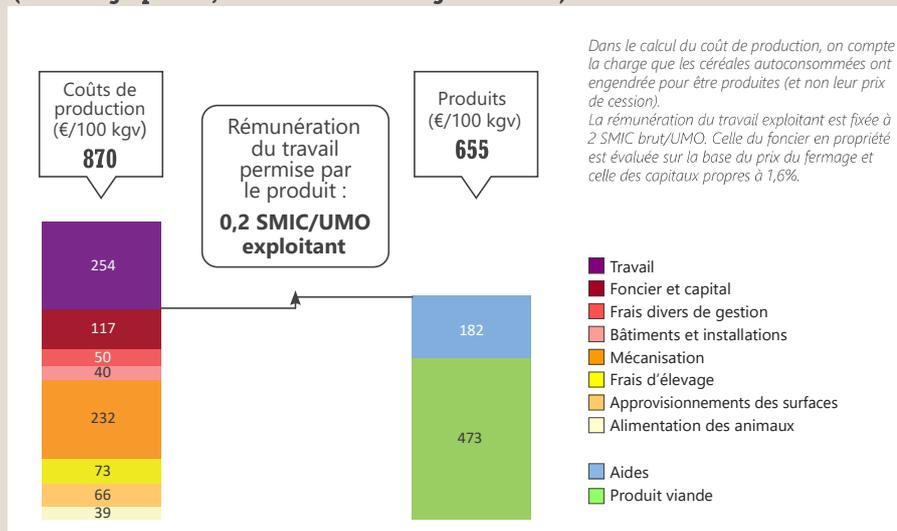
Taux d'endettement

(LMT/capital total) : 27 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(17 625 kgv pour 1,0 UMO soit 17 625 kgv/UMO BV)



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 005	1 795
(dont aides totales)	(530)	(475)
Charges opérationnelles	605	545
Marge brute	1 400	1 250
Charges de structure (hors amo. et FF)	675	605
Excédent Brut d'Exploitation	720	645
Résultat courant	180	160

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 1,6 %
Dont ventes bovines	+ 8,1 %
Charges totales	+ 2,9 %
EBE	- 0,6 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 2 615 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 3 320 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 1 190 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 1 715 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 880 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 725 €

En bref...

La valorisation des veaux sous la mère a progressé de 6% en 2023 et dépasse le seuil de 9€/kg. La période propice à la vente des veaux se concentre de plus en plus autour de la période hivernale. La demande du marché s'oriente vers des veaux produits sous label rouge, avec une viande claire et un bon état d'engraissement. Le revenu disponible est quant à lui en baisse de 6% par rapport à 2022.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013

Conception : Beta Pictoris

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

CAS TYPE



**Élevages bovins viande
Bassin Limousin**



Le système naisseur limousin broutards mâles et femelles

CAS-TYPE 2A EN CONJONCTURE 2023

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO (+ 0,2 salarié)

SAU :
110 ha de SAU
105 ha de SFP (100 % herbe)
5 ha de céréales

Troupeau :
90 vélages
116 UGB techniques
300 kg de viande vive/UGB
1,1 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 198 €/ha
dont DPB : 100 €/ha
dont paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide
à l'UGB > 16 mois :
• 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2
(plafonné à 120 UGB)

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement
budgétaire : 5%

PRODUIT TOTAL : 164 585 €

Produit viande bovine 118 065 € 72%

Ventes 121 465 €

42 Broutards de 335 kgv à 3,70 €/kgv 1 240 € (43%)

23 Broutardes repoussées de 310 kgv à 3,25 €/kgv 1 010 € (19%)

17 Vaches de boucherie de 410 kgc à 5,60 €/kgc 2 300 € (32%)

2 Génisses finies de 330 kgc à 5,55 €/kgc 1 830 € (3%)

1 Taureau de réforme de 550 kgc 2 420 € (2%)

1 Animal «accidenté» 1 120 € (1%)

Achats (1 taureau de 1 an) - 3 400 €

Produit cultures 4 950 € (3%)

Céréales intra-consommées 4 950 €

Cultures vendues 0 €

Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière) 41 570 € (25%)

Aides découplées 21 770 € (52%)
110 droits à 197,89 €/ha

Aides animales 11 450 € (28%)
108 UGB > 16 mois (niveau 2)

Autres aides 8 350 € (20%)
ICHN (Zone Défavorisée Simple)

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (46% EBE) **24 530 €**

Revenu disponible 28 725 €
(autofinancements, prélèvements privés)

CHARGES : 111 330 €

Charges opérationnelles 51 990 € 47%

Troupeau (302 €/UGB) 34 980 € 67%

Concentré 18 460 € (53%)

Frais élevage (dont paille) 10 365 € (30%)

Frais vétérinaires 6 160 € (18%)

Surface fourragère (132 €/ha SFP) 13 870 € 27%

Dont engrais 10 560 € 76%

Céréales (479 €/ha cultures) 3 135 € 6%

Dont engrais 2 025 € 65%

Charges de structure (hors amortissements et frais financiers) 59 340 € 53%

Foncier 9 845 € 17%

Assurances 6 000 € 10%

Matériel 21 765 € 37%

Bâtiment 1 325 € 2%

Salaires et charges 5 700 € 10%

Charges sociales exploitant 6 665 € 11%

Divers 8 045 € 14%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 53 255 €
32% (PB)

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel) **31 995 €**
Frais financiers **4 340 €**

Résultat courant (10% PB) 16 920 €

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
464 000 €

- 4 220 €/ha SAU
- 4 000 €/UGB

Dont :

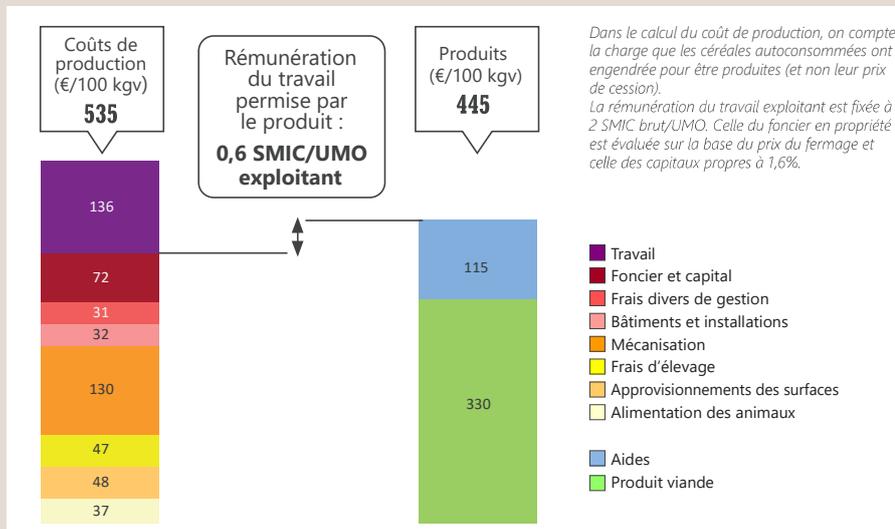
- matériel : 17 %
- bâtiment : 16 %
- cheptel : 58 %

Taux d'endettement
(LMT/capital total) : 43 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(35 745 kgv pour 1,2 UMO soit 29 790 kgv/UMO BV)



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	1 830	1 495
(dont aides totales)	(460)	(380)
Charges opérationnelles	580	475
Marge brute	1 250	1 025
Charges de structure (hors amo. et FF)	660	540
Excédent Brut d'Exploitation	590	485
Résultat courant	190	155

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 4,0 %
Dont ventes bovines	+ 7,9 %
Charges totales	+ 4,5 %
EBE	+ 3,1 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 3 veaux) ± 3 370 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 4 790 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 1 810 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 2 175 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 1 785 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 1 040 €

En bref...

Le revenu disponible progresse de 3% grâce à une meilleure valorisation des broutards et des vaches de boucherie. Le coût de production progresse de 8%, notamment suite à la hausse des intrants liés aux surfaces. Par ailleurs, le contexte sanitaire lié à la MHE a légèrement perturbé les marchés des bovins maigres destinés à l'export, nécessitant la mise en place d'un protocole sanitaire spécifique.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013

Conception : Beta Pictoris

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

CAS TYPE



Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO

SAU :
125 ha de SAU
125 ha de SFP
(100 % herbe)

Troupeau :
76 vélages
101 UGB techniques
260 kg de viande vive/UGB
0,8 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 189 €/ha
dont DPB : 94 €/ha
dont paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide
à l'UGB > 16 mois :
• 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2
(plafonné à 120 UGB)

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement
budgétaire : 5%



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur du plateau de Millevaches broutards mâles et femelles

CAS-TYPE 2B EN CONJONCTURE 2023

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 134 535 €

Produit viande bovine 87 430 € 65%

Ventes 90 830 €

31 Broutards
de 320 kgv à 3,75 €/kgv (59%)

17 Broutardes
de 300 kgv à 3,25 €/kgv 975 €

12 Vaches de boucherie
de 400 kgc à 5,50 €/kgc 2 200 € (29%)

3 Vaches maigres
de 640 kgv à 2,80 €/kgv 1 790 € (6%)

1 Taureau de réforme de 550 kgc 2 420 € (3%)

4 Veaux nourrissons mâles
(vente en vif à 1,5 mois) 430 € (2%)

3 Veaux nourrissons femelles
(vente en vif à 1,5 mois) 380 € (1%)

Achats (1 taureau de 1 an) - 3 400 €

Produit cultures 0 € (0%)

Céréales intra-consommées 0 €

Cultures vendues 0 €

**Aides (nettes de stabilisateur
et discipline financière) 47 105 € (35%)**

Aides découplées 23 580 € (50%)
125 droits à 188,62 €/ha

Aides animales 9 330 € (20%)
88 UGB > 16 mois (niveau 2)

Autres aides 14 200 € (30%)
ICHN (Zone Défavorisée Simple)

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (41% EBE) **17 705 €**

Revenu disponible 25 650 €
(autofinancements, prélèvements privés)

CHARGES : 91 180 €

Charges opérationnelles 44 355 € 49%

Troupeau (213 €/UGB) 21 555 € 49%

Concentré 10 505 € (49%)

Frais élevage (dont vétérinaires) 5 635 € (26%)

Frais vétérinaires 5 410 € (25%)

Surface fourragère (182 €/ha SFP) 22 800 € 51%

Dont engrais 19 045 € 84%

Céréales (0€/ha cultures) 0 € 0%

Dont engrais 0 € 0%

Charges de structure 46 830 € 51%
(hors amortissements et frais financiers)

Foncier 8 315 € 18%

Assurances 4 910 € 10%

Matériel 20 050 € 43%

Bâtiment 570 € 1%

Salaires et charges 0 € 0%

Charges sociales exploitant 6 080 € 13%

Divers 6 900 € 15%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 43 355 €
32% (PB)

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel) **25 570 €**
Frais financiers **2 370 €**

Résultat courant (11% PB) 15 415 €

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
297 000 €

- 2 375 €/ha SAU
- 2 940 €/UGB

Dont :

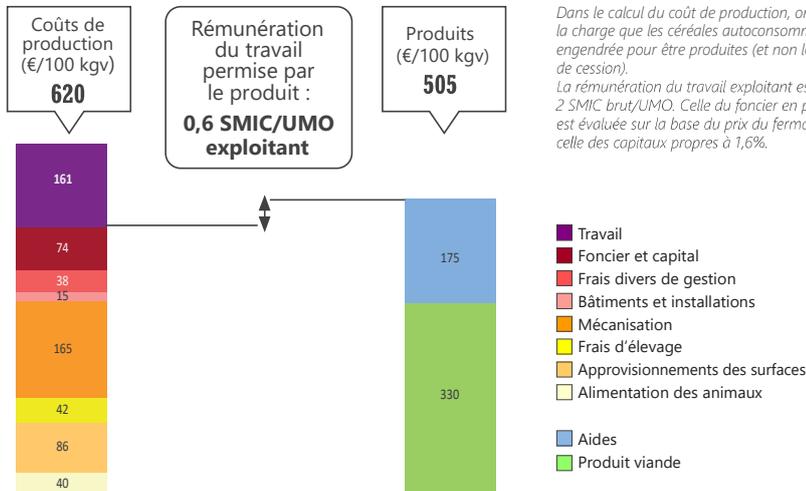
- matériel : 21%
- bâtiment : 7%
- cheptel : 60%

Taux d'endettement
(LMT/capital total) : 34 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(26 565 kgv pour 1,0 UMO soit 26 565 kgv/UMO BV)



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	1 770	1 075
(dont aides totales)	(620)	(375)
Charges opérationnelles	310	355
Marge brute	585	720
Charges de structure (hors amo. et FF)	1 185	375
Excédent Brut d'Exploitation	615	345
Résultat courant	570	125

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 2,0 %
Dont ventes bovines	+ 5,2 %
Charges totales	+ 5,5 %
EBE	- 4,6 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 2 175 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 3 560 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 1 050 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 2 005 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 1 330 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 890 €

En bref...

Ce système d'altitude, fortement basé sur la valorisation de l'herbe, a été pénalisé par des cours des broutards moins favorables de l'automne. En effet, le contexte sanitaire lié à la MHE a perturbé les marchés à l'export, nécessitant la mise en place d'un protocole sanitaire spécifique. Aussi, la hausse des intrants liés aux surfaces est venue pénaliser fortement ce type d'élevage, avec un revenu disponible en diminution de 10% en 2023.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013

Conception : Beta Pictoris

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDar) et de la CNE

CAS TYPE



Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1,5 UMO

SAU :
100 ha de SAU
93 ha de SFP (100 % herbe)
7 ha de céréales

Troupeau :
75 vélages
114 UGB techniques
310 kg de viande vive/UGB
1,22 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 199 €/ha
dont DPB : 99 €/ha
dont paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide
à l'UGB > 16 mois :
• 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2
(plafonné à 120 UGB)

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement
budgétaire : 5%



**Élevages bovins viande
Bassin Limousin**

Le système naisseur avec vente de reproducteurs

CAS-TYPE 2C EN CONJONCTURE 2023

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 189 525 €

Produit viande bovine 143 080 € 75%

Ventes 149 580 €

22 Broutards de 330 kgv à 3,70 €/kgv	1 220 €	(19%)
2 Broutardes de tri de 280 kgv à 3,25 €/kgv	910 €	
11 Reproducteurs mâles de l'année HBL	3 200 €	(33%)
3 Reproducteurs mâles de 18 à 24 mois HBL	4 600 €	
7 Génisses reproductrices de l'année HBL	1 450 €	
5 Génisses à saillir HBL	1 800 €	(25%)
7 Génisses pleines HBL	2 500 €	
13 Vaches de boucherie de 420 kgc à 5,60 €/kgc	2 350 €	
1 Taureau de 660 kgc	2 905 €	(24%)
1 Accident	1 770 €	

Achats (1 taureau) - 6 500 €

Produit cultures 7 260 € (4%)

Céréales intra-consommées	7 260 €
Cultures vendues	0 €

**Aides (nettes de stabilisateur
et discipline financière)** 39 185 € (21%)

Aides découplées
100 droits à 199,16 €/ha 19 915 € (51%)

Aides animales 10 920 € (28%)
103 UGB > 16 mois (niveau 2)

Autres aides 8 350 € (21%)
ICHN (Zone Défavorisée Simple)

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (28% EBE) 21 105 €

Revenu disponible
(autofinancements, prélèvements privés) 61 030 €

CHARGES : 107 385 €

Charges opérationnelles 58 960 € 55%

Troupeau (417 €/UGB) 47 545 € 81%

Concentré	21 675 € (45%)
Frais élevage (dont paille)	19 380 € (41%)
Frais vétérinaires	6 520 € (14%)

Surface fourragère (87 €/ha SFP) 8 130 € 14%

Dont engrais 5 280 € 65%

Céréales (465 €/ha cultures) 3 255 € 6%

Dont engrais 2 140 € 66%

Charges de structure
(hors amortissements et frais financiers) 48 425 € 45%

Foncier	8 680 € 18%
Assurances	3 955 € 8%
Matériel	18 465 € 38%
Bâtiment	1 270 € 3%
Salaires et charges	0 € 0%
Charges sociales exploitant	8 920 € 18%
Divers	7 135 € 15%

**EXCÉDENT BRUT
D'EXPLOITATION** 43% (PB) 82 140 €

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel) 31 965 €
Frais financiers 3 550 €

Résultat courant (25% PB) 46 625 €

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
400 000 €

- 4 060 €/ha SAU
- 3 725 €/UGB

Dont :

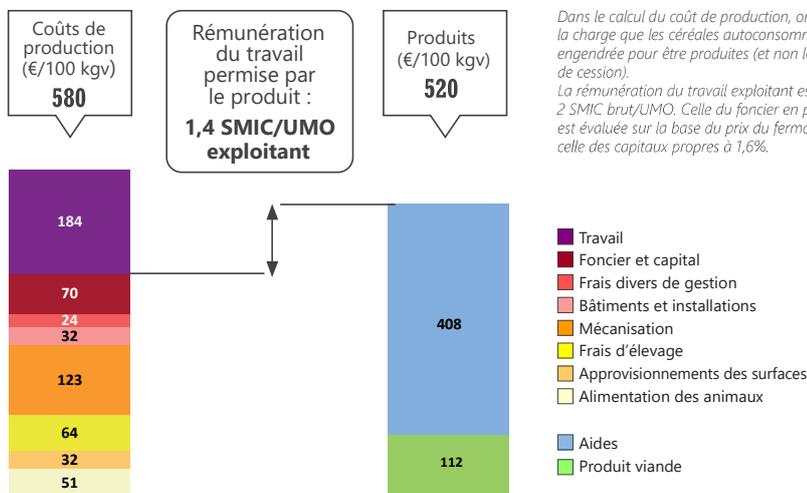
- matériel : 25 %
- bâtiment : 17 %
- cheptel : 52 %

Taux d'endettement
(LMT/capital total) : 22 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(35 005 kgv pour 1,5 UMO soit 23 335 kgv/UMO BV)



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 530	1 895
(dont aides totales)	(520)	(390)
Charges opérationnelles	785	590
Marge brute	1 740	1 305
Charges de structure (hors amo. et FF)	645	485
Excédent Brut d'Exploitation	1 095	820
Résultat courant	620	465

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 5,1 %
Dont ventes bovines	+ 7,2 %
Charges totales	+ 0,9 %
EBE	+ 10,7 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 3 veaux) ± 5 100 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 5 880 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 2 170 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 1 845 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 1 750 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 1 175 €

En bref...

Le revenu disponible progresse de 14 %, porté par la hausse des prix de vente de l'ensemble des catégories animales (+7%). Parallèlement, les coûts de production sont en augmentation de +6%, notamment suite à la hausse des intrants liée aux surfaces. Il est à noter la nette revalorisation des animaux reproducteurs en 2023, comparativement à l'année passée.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013

Conception : Beta Pictoris

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

CAS TYPE



Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO (+0,2 salarié)

SAU :
110 ha de SAU
105 ha de SFP (100 % herbe)
5 ha de céréales

Troupeau :
85 vélanges
130 UGB techniques
315 kg de viande vive/UGB
1,25 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 196 €/ha
dont DPB : 98 €/ha
dont paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide
à l'UGB > 16 mois :
• 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2
(plafonné à 120 UGB)

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement
budgétaire : 5%



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur avec génisses de boucherie

CAS-TYPE 3A EN CONJONCTURE 2023

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 181 050 €

Produit viande bovine 133 370 € 74%

Ventes 136 770 €

41 Broutards de 335 kgv à 3,70€/kgv	1 240 € (37%)
15 Génisses de Lyon de 330 kgc à 5,55 €/kgc	1 830 € (32%)
7 Génisses lourdes de 390 kgc à 5,93 €/kgc	2 315 €
16 Vaches de réforme de 430 kgc à 5,60 €/kgc	2 410 € (28%)
1 Taureau de 600 kgc	2 640 € (3%)
1 Animal «accidenté»	1 120 €

Achats (1 taureau de 1 an) - 3 400 €

Produit cultures 5 500 € (3%)

Céréales intra-consommées	5 500 €
Cultures vendues	0 €

**Aides (nettes de stabilisateur
et discipline financière) 42 180 € (23%)**

Aides découplées 21 530 € (51%)
110 droits à 195,74 €/ha

Aides animales 12 295 € (29%)
108 UGB > 16 mois (niveau 2)

Autres aides 8 350 € (20%)
ICHN (Zone Défavorisée Simple)

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (40% EBE) **25 570 €**

Revenu disponible 37 730 €
(autofinancements, prélèvements privés)

CHARGES : 117 745 €

Charges opérationnelles 54 430 € 46%

Troupeau (274 €/UGB) 35 540 € 65%

Concentré	17 765 € (50%)
Frais élevage (dont vétérinaires)	11 435 € (32%)
Frais vétérinaires	6 340 € (18%)

Surface fourragère (150 €/ha SFP) 15 755 € 29%

Dont engrais 11 120 € 71%

Céréales (627 €/ha cultures) 3 135 € 6%

Dont engrais 2 025 € 65%

Charges de structure (hors amortissements et frais financiers) 63 315 € 54%

Foncier	9 845 € 16%
Assurances	6 000 € 9%
Matériel	22 075 € 35%
Bâtiment	1 505 € 2%
Salaires et charges	5 700 € 9%
Charges sociales exploitant	9 700 € 15%
Divers	8 490 € 13%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 35% (PB) 63 300 €

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel) **33 950 €**
Frais financiers **4 620 €**

Résultat courant (14% PB) 24 730 €

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
498 000 €

- 4 530 €/ha SAU
- 3 830 €/UGB

Dont :

- matériel : 18 %
- bâtiment : 18 %
- cheptel : 55 %

Taux d'endettement
(LMT/capital total) : 40 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(40 515 kgv pour 1,2 UMO soit 33 760 kgv/UMO BV)

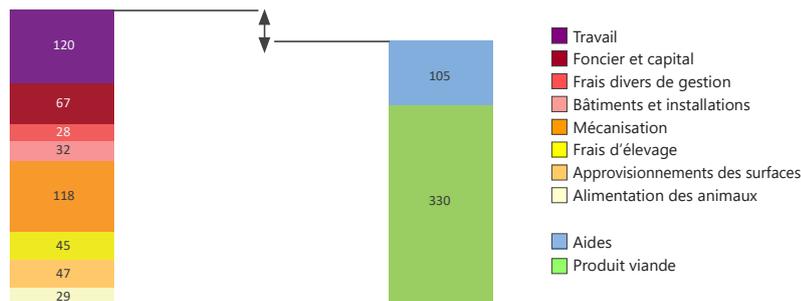
Coûts de production (€/100 kgv)
485

Rémunération du travail permise par le produit :
1,0 SMIC/UMO exploitant

Produits (€/100 kgv)
435

Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).

La rémunération du travail exploitant est fixée à 2 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 130	1 645
(dont aides totales)	(495)	(385)
Charges opérationnelles	640	495
Marge brute	1 490	1 150
Charges de structure (hors amo. et FF)	745	575
Excédent Brut d'Exploitation	745	575
Résultat courant	290	225

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 6,0 %
Dont ventes bovines	+ 9,1 %
Charges totales	+ 5,7 %
EBE	+ 6,6 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 4 580 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 5 395 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 1 735 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 2 210 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 2 025 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 1 090 €

En bref...

Les cours en hausse des brouillards, des génisses et des vaches de boucherie permettent de compenser la hausse des charges. Toutefois, le contexte sanitaire lié à la MHE a légèrement perturbé les marchés des bovins maigres destinés à l'export, nécessitant la mise en place d'un protocole sanitaire spécifique. Au final, le revenu disponible progresse de 9%.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013

Conception : Beta Pictoris

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

CAS TYPE



**Éléments clés
de l'exploitation**

Main-d'œuvre :
1 UMO (+0,3 salarié)

SAU :
100 ha de SAU
90 ha de SFP (herbe/maïs)
10 ha de céréales

Troupeau :
80 vélages
128 UGB techniques
380 kg de viande vive/UGB
1,42 UGB techniques/ha SFP

**SITUATION PAR RAPPORT
AUX AIDES**

Aides découplées :
Aide découplée : 212 €/ha
dont DPB : 110 €/ha
dont Paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide
à l'UGB > 16 mois :
• 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2
(plafonné à 120 UGB)

Aides couplées (volet végétal) :
Aide légumineuse fourragère* : 150 €/ha
*Montant estimatif non définitif au moment
de l'actualisation de ce document

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement
budgétaire : 5%



**Élevages bovins viande
Bassin Limousin**

Le système naisseur engraisseur jeunes bovins et génisses de Lyon

CAS-TYPE 4B EN CONJONCTURE 2023

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 211 190 €		CHARGES : 144 740 €	
Produit viande bovine	156 100 € (74%)	Charges opérationnelles	71 755 € (50%)
Ventes	159 500 €	Troupeau (358 €/UGB)	45 860 € (64%)
38 Jeunes bovins de 390 kgc à 5,30 €/kgc	2 070 € (49%)	Concentré	27 925 € (61%)
22 Génisses de Lyon de 330 kgc à 5,55 €/kgc	1 830 € (25%)	Frais élevage (dont paille)	10 420 € (23%)
15 Vaches de boucherie de 430 kgc à 5,60 €/kgc	2 410 € (23%)	Frais vétérinaires	7 515 € (16%)
1 Taureau de 650 kgc	2 860 € (2%)	Surface fourragère (216 €/ha SFP)	19 445 € (27%)
1 Animal «accidenté»	1 680 € (1%)	Dont engrais	12 955 € (67%)
Achats (1 taureau de 1 an)	- 3 400 €	Céréales (645 €/ha cultures)	6 450 € (9%)
Produit cultures	13 200 € (6%)	Dont engrais	4 225 € (66%)
Céréales intra-consommées	13 200 €	Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	72 985 € (50%)
Cultures vendues	0 €	Foncier	8 625 € (12%)
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	41 890 € (20%)	Assurances	7 635 € (10%)
Aides découplées	21 205 € (51%)	Matériel	28 375 € (39%)
100 droits à 212,05 €/ha		Bâtiment	1 495 € (2%)
Aides animales	12 720 € (30%)	Salaires et charges	8 555 € (12%)
Plafonné à 120 UGB > 16 mois (niveau 2)		Charges sociales exploitant	9 880 € (14%)
Autres aides	7 965 € (19%)	Divers	8 420 € (12%)
ICHN (Zone Défavorisée Simple)	7 515 €		
Aide légumineuses (3 ha à 150 €/ha)	450 €		
Trésorerie		EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 31% (PB)	66 455 €
Annuités (long, moyen terme) (45% EBE)	29 630 €	Résultat courant	
Revenu disponible (autofinancements, prélèvements privés)	36 825 €	Amortissement (bâtiment, matériel)	35 260 €
		Frais financiers	5 645 €
		Résultat courant (12% PB)	25 555 €

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
606 000 €

- 6 600 €/ha SAU
- 4 730 €/UGB

Dont :

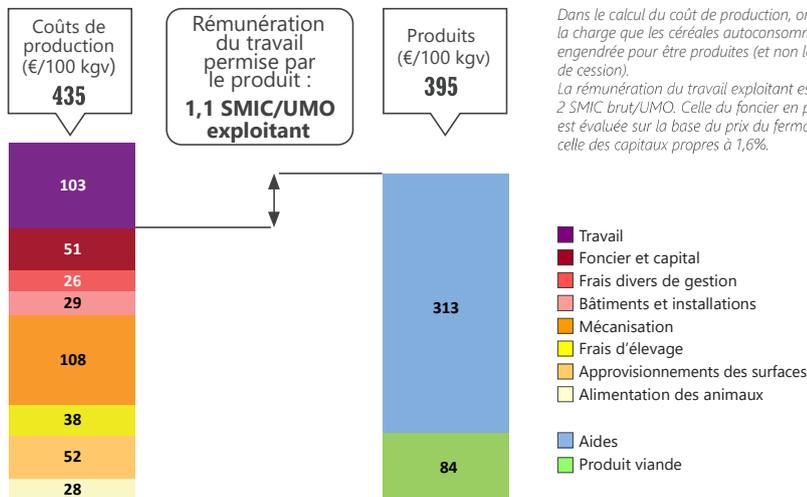
- matériel : 19 %
- bâtiment : 17 %
- cheptel : 55 %

Taux d'endettement
(LMT/capital total) : 58 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(49 895 kgv pour 1,3 UMO soit 38 380 kgv/UMO BV)



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 640	2 110
(dont aides totales)	(525)	(420)
Charges opérationnelles	895	720
Marge brute	1 745	1 395
Charges de structure (hors amo. et FF)	910	730
Excédent Brut d'Exploitation	830	665
Résultat courant	320	255

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 4,1 %
Dont ventes bovines	+ 5,5 %
Charges totales	+ 5,0 %
EBE	+ 2,2 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 3 veaux) ± 5 850 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 6 305 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 2 705 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 2 840 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 2 495 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 1 435 €

En bref...

Les cours des animaux finis ont poursuivi la hausse enregistrée en 2022, ce qui a permis d'absorber la progression des coûts de production (+7%). Ce système, basé sur la valorisation des fourrages et des concentrés produits, conserve un niveau de revenu disponible équivalent à celui de l'année précédente.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013

Conception : Beta Pictoris

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

CAS TYPE



**Éléments clés
de l'exploitation**

Main-d'œuvre :
2 UMO

SAU :
180 ha de SAU
155 ha de SFP (herbe/maïs)
25 ha de céréales

Troupeau :
130 vêlages
221 UGB techniques
366 kg de viande vive/UGB
1,43 UGB techniques/ha SFP

**SITUATION PAR RAPPORT
AUX AIDES**

Aides découplées :
Aide découplée : 215 €/ha
dont DPB : 110 €/ha
dont Paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide
à l'UGB > 16 mois :
• 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2
(plafonné à 120 UGB)

Aides couplées (volet végétal) :
Aide légumineuse fourragère* : 150 €/ha
*Montant estimatif non définitif au moment
de l'actualisation de ce document

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement
budgétaire : 5%



**Élevages bovins viande
Bassin Limousin**

**Le système naisseur
engraisseur en GAEC
jeunes bovins et génisses
de Lyon**

CAS-TYPE 4E EN CONJONCTURE 2023

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

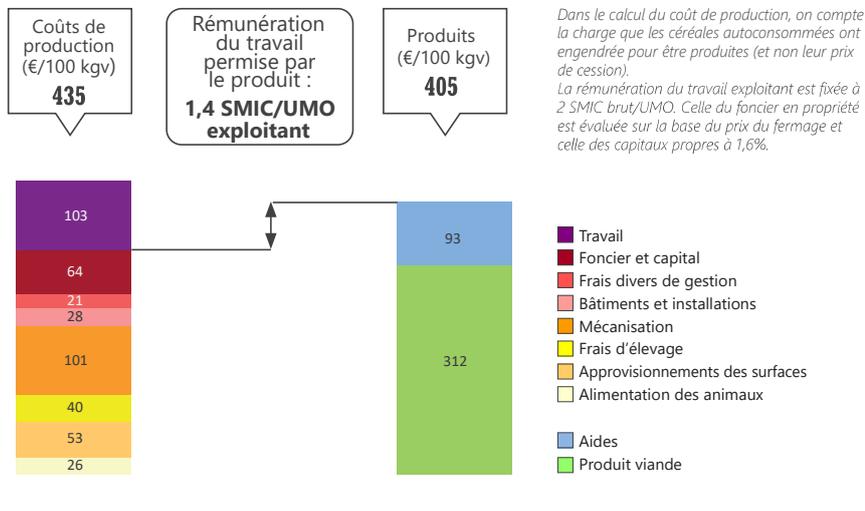
PRODUIT TOTAL : 360 815 €		CHARGES : 234 510 €	
Produit viande bovine	251 090 € (70%)	Charges opérationnelles	122 320 € 52%
Ventes	257 890 €	Troupeau (322 €/UGB)	73 985 € 60%
61 Jeunes bovins de 390 kgc à 5,30 €/kgc	2 070 € (49%)	Concentré	43 210 € (58%)
34 Génisses de Lyon de 330 kgc à 5,55 €/kgc	1 830 € (24%)	Frais élevage (dont paille)	18 700 € (25%)
26 Vaches de boucherie de 430 kgc à 5,60 €/kgc	2 410 € (24%)	Frais vétérinaires	12 075 € (16%)
1 à 2 Taureau(x) de 650 kgc	2 860 € (2%)	Surface fourragère (211 €/ha SFP)	32 655 € 27%
1 Animal «accidenté»	1 205 € (1%)	Dont engrais	22 345 € 68%
Achats	- 6 800 €	Céréales (627 €/ha cultures)	15 680 € 13%
(2 taureaux de 1 an)		Dont engrais	10 125 € 65%
Produit cultures	33 000 € (9%)	Charges de structure	112 190 € 48%
Céréales intra-consommées	21 120 €	(hors amortissements et frais financiers)	
Cultures vendues	11 880 €	Foncier	22 100 € 20%
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	76 725 € (21%)	Assurances	9 270 € 8%
Aides découplées	38 500 € (50%)	Matériel	47 245 € 42%
179 droits à 215,09 €/ha		Bâtiment	2 550 € 2%
Aides animales	22 365 € (29%)	Salaires et charges	0 € 0%
211 UGB > 16 mois (niveau 2)		Charges sociales exploitant	18 215 € 16%
Autres aides	15 860 € (21%)	Divers	12 810 € 11%
ICHN (Zone Défavorisée Simple)	15 035 €		
Aide légumineuses (5,5 ha à 150 €/ha)	825 €		
Trésorerie		EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	35% (PB) 126 305 €
Annuités (long, moyen terme) (40% EBE)	50 370 €		
Revenu disponible	75 940 €	Résultat courant	
(autofinancements, prélèvements privés)		Amortissement (bâtiment, matériel)	54 200 €
		Frais financiers	9 595 €
		Résultat courant (17% PB)	62 510 €

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023



Rentabilité de l'atelier bovin viande

(80 435 kgv pour 1,9 UMO soit 41 675 kgv/UMO BV)



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) : 835 000 €

- 4 640 €/ha SAU
- 3 780 €/UGB

Dont :

- matériel : 18 %
- bâtiment : 22 %
- cheptel : 54 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 57 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 775	2 005
(dont aides totales)	(590)	(425)
Charges opérationnelles	940	680
Marge brute	1 835	1 325
Charges de structure (hors amo. et FF)	865	625
Excédent Brut d'Exploitation	970	700
Résultat courant	480	345

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 3,2 %
Dont ventes bovines	+ 5,4 %
Charges totales	+ 4,7 %
EBE	+ 0,7 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 4 veaux) ± 7 795 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 10 165 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 4 175 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 4 725 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 4 020 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 2 445 €

En bref...

Les cours des animaux finis ont poursuivi la hausse enregistrée en 2022, ce qui a permis d'absorber la progression des coûts de production (+7%). Ce système, basé sur la valorisation des fourrages et des concentrés produits, conserve un niveau de revenu disponible équivalent à celui de l'année précédente.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013

Conception : Beta Pictoris

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Tableau récapitulatif des 7 cas types

CONJONCTURE 2023

ASPECTS ÉCONOMIQUES

SYSTÈMES	INDICATEURS / UNITÉ DE SURFACE (€/ha SAU)				INDICATEURS / UNITÉ DE TROUPEAU (€/ha UGB)				INDICATEURS GLOBAUX							
	PRODUIT BRUT		CHARGES DE STRUCTURE		PRODUIT BOVIN (1)		MARGES		PRIX MOYEN	EBE	REVENU DISPO- NIBLE					
	Total	Dont aides (dont DPU)	CHARGES OPÉ- RATIONNELLES	EBE	Total	Dont aides animales	Marge brute (1)-(2)	Marge nette (3)				Autres aides (4)	€/kg vif produit brut	€/ (%) produit brut		
1.a Le système veaux de lait sous la mère	1 795	480 (230)	545	605	645	160	1 400	140	375	125	900	-210	345	4,73 €	43 340 (36%)	18 965 (16%)
2.a Le système naisseur	1 495	380 (200)	475	540	480	155	1 115	100	300	120	695	-130	260	3,30 €	53 255 (32%)	28 725 (17%)
2.b Le système naisseur Plateau de Millevaches	1 075	380 (190)	355	375	345	125	960	90	215	225	520	-220	375	3,29 €	43 355 (32%)	25 650 (19%)
2.c Le système naisseur avec vente de reproducteurs	1 895	390 (200)	590	485	820	465	1 350	95	415	70	865	125	250	4,09 €	82 140 (43%)	61 030 (32%)
3. a Le système naisseur avec génisses de boucherie	1 645	385 (200)	495	575	575	225	1 120	95	275	120	725	-60	230	3,29 €	63 300 (35%)	37 730 (21%)
4.b Le système naisseur engraisseur classique	2 110	420 (210)	720	730	660	255	1 320	100	360	150	810	-80	230	3,13 €	66 455 (31%)	36 825 (17%)
4.e Le système naisseur engraisseur en GAEC	2 005	425 (215)	680	625	700	345	1 235	100	335	150	750	-40	245	3,12 €	126 305 (35%)	75 940 (21%)

(1) produit bovin = produit viande bovine + aides animales / (2) charges opérationnelles = charges de troupeau + charges SFP / (3) Marge nette = marge brute - charges de structure totales / (4) = aides totales - aides animales

**l'expertise
au service
du conseil**

**collection
Références**



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Tableau récapitulatif des 7 cas types

ASPECTS TECHNIQUES

SYSTÈMES	MAIN-D'ŒUVRE	TROUPEAU				SURFACE (ha)				CHARGEMENT			
		VÉLAGES	UGB TECHNIQUE	PRODUCTION VIANDE VIVE	BESOINS ALIMENTAIRES CONCENTRÉS KG/UGB (DONT % TMS/UGB PRODUIT)	SAU	HERBE	MAÏS ENS.	CÉRÉALE AUTOCONS.	CULTURES DE VENTE	TECHNIQUE UGB/ha SFP	PÂTURAGE UGB pât./ha d'herbe	
1.a Le système veaux de lait sous la mère	1	60	66	270	440 (78%)	2,4	67	63	0	5	0	1,06	1,05
2.a Le système naisseur	1,2 (0,2)	90	118	310	430 (45%)	2,2	110	105	0	5	0	1,10	1,10
2.b Le système naisseur Plateau de Millevaches	1	76	101	260	260 (0%)	2,5	125	125	0	0	0	0,80	0,82
2.c Le système naisseur avec vente de reproducteurs	1,5	75	114	310	565 (51%)	1,7	100	93	0	7	0	1,22	1,11
3. a Le système naisseur avec génisses de boucherie	1,2 (0,2)	85	130	315	370 (52%)	2,3	110	105	0	5	0	1,25	1,20
4.b Le système naisseur engraisseur classique	1,3 (0,3)	80	128	390	670 (70%)	2,6	100	85	5	10	0	1,42	1,20
4.e Le système naisseur engraisseur en GAEC	2	130	221	365	600 (73%)	2,5	180	148	7	16	9	1,43	1,18

Fiche réalisée par : L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin - Contact : Stéphane Passerieux (Idèle) - stephane.passerieux@idele.fr
Document édité par l'Institut de l'Élevage 149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr - Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013
Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

Vivre de la viande bovine en Limousin

RÉSULTATS DES SYSTÈMES BOVINS LIMOUSINS
CONJONCTURE 2023

Document rédigé par : l'équipe Réseau d'élevage Bovin Limousin, composée des chambres d'agriculture de : Charente, Vienne, Corrèze, Creuse et Dordogne, et coordonnée par l'Institut de l'Élevage.



Stéphane Passerieux
IDELE - Institut de l'Élevage
stephane.passerieux@idele.fr



Natacha Lagoutte
Chambre d'agriculture de la Creuse
natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr



Laurie Mourichou
Chambre d'agriculture de la Charente
laurie.mourichou@charente.chambagri.fr



Elodie Peyrat
Chambre d'agriculture de la Dordogne
elodie.peyrat@dordogne.chambagri.fr



Christophe Capy
Chambre d'agriculture de la Corrèze
christophe.capy@correze.chambagri.fr



Solène Durant
Chambre d'agriculture de la Vienne
solene.durant@vienne.chambagri.fr

Avec la contribution de Bertrand Dumas, Chambre Régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine.

Mai 2024 - Référence idele : 00 24 301 013

Mise en page : Katia Brulat, Relecture : Marie-Josée Javerliac (IDELE - Institut de l'Élevage).
Crédit photo de couverture : Corinne Maigret (IDELE - Institut de l'Élevage)

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs,
et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage
et des Chambres d'agriculture pour produire
des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier
du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**
*Aliments
Sécurité
Environnement*

Confédération Nationale de l'Élevage
CNE

Ce document a été réalisé grâce au financement du FEADER et de la région Nouvelle-Aquitaine

